

INTRODUCTION

LE PROJET PEDAGOGIQUE

OU UNE VISION GLOBALE DE L'ANNEE

La ville de Mondelange organise depuis septembre 2002 un service d'accueil périscolaire qui s'adresse aux enfants à partir de 3 ans scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Ce service propose la prise en charge hors temps scolaire le matin avant l'école, à la pause méridienne et soir après l'école.

L'accueil est soumis à la législation en vigueur, déclaration d'un accueil de loisirs auprès de la DDCS ainsi qu'un avis demandé par la PMI avant d'autoriser l'accueil de moins de 6 ans .

I. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- **TYPE D'ACCUEIL**

L'accueil se situe dans la ville de Mondelange.

Il reçoit les enfants du groupe scolaire Marcel PAGNOL (école Maternelle les Eglantines et école Elémentaire Marcel PAGNOL)

Organisateur :

Mairie de Mondelange dont l'adresse se situe Rue des Ponts 57300 Mondelange.

Effectif :

Environ 110 enfants sont accueillis chaque jour

Encadrement :

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans

- **L'EQUIPE**

1 directeur (coordination et suivi des sites) titulaire du BPJEPS LTP (Kirche Sébastien)

1 RESPONSABLE DE SITE HONECKER de (il faut accompagner les enfants de l'école Pagnol à la salle de restauration Honecker s(Benyacoub Fadila)

1 RESPONSABLE DU SITE PAGNOL stagiaire (Derkaoui Najet) stagiaire BAFD qui assure le suivi du repas du midi et les activités de 12h00 à 13h35

Les missions des responsables de site sont :

- Transmettre les modifications d'inscription (absences ou rajout d'enfants) aux animateurs
- Effectuer le pointage des enfants
- Diriger l'accueil dans le cadre de la réglementation fixée par la DDCS
- Traduire en actions concrètes les objectifs du service
- Accueillir et animer, en toute sécurité
- Se charger du rôle de l'assistante sanitaire
- Faciliter la transition entre milieu familial et milieu scolaire.
- Veiller au bon comportement des animateurs

5 Animateurs ainsi que 4 ATSEM (un roulement est organisé dans la mesure du possible pour respecter au mieux l'amplitude du temps de travail)

2 personnes en charge de l'entretien des locaux et de la restauration soit 1 sur chaque lieu (PAGNOL et salle HONECKER)

Toute l'équipe de service est formée HACCP et AFPS PC1.

- **HORAIRES D'OUVERTURE**

Les lundis, mardis, jeudis, et vendredis :

- Accueil du matin: de 7h30 à 8h30

Les parents doivent accompagner les enfants jusque dans le lieu d'accueil avec des jeux calmes mis à leur disposition. En suite ce sont les animateurs qui accompagnent les enfants à l'école.

- Pause méridienne: de 12h à 13h35

Les enfants sont pris en charge dans leurs écoles respectives et accompagnés dans les lieux de restauration, après le repas une animation est mise en place, suivi d'un temps d'activités éducatives.

➤ Accueil du soir:

Accueil avec goûter de 16h15 à 18h30 pour les enfants inscrits au périscolaire

Les parents viennent chercher les enfants au plus tard à 18h30 au périscolaire PAGNOL

II. PRESENTATION DES LIEUX D'ACCUEIL

• LES LOCAUX

Description des locaux :

Ecole maternelle les Eglantines : c'est l'école maternelle dans laquelle il y a 4 salles de classes, des toilettes, une salle de jeu et une cours de récréation adaptée aux petits.

La salle Honecker est une salle des fêtes municipale avec un petit parc à l'arrière dans lequel les enfants peuvent jouer après le repas.

L'espace enfance est l'endroit du périscolaire à l'école Michel Berger

L'accueil périscolaire Marcel Pagnol se compose d'une salle pour les activités calmes, d'une autre salle pour les activités manuelles. Il y a aussi une cuisine équipée pour faire des ateliers culinaires et la cour de l'école et les préaux pour les activités physiques.

Le lieu d'accueil est déclaré et une saisine par la DDCS du médecin responsable des services départementaux de la Protection Maternelle et Infantile pour connaître son avis sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation de l'accueil aux besoins et aux rythmes de vie des enfants âgés de moins de 6 ans.

La commission de sécurité est passée le 28 août 2018 et le procès verbal est valable jusqu'au 28 août 2023.

Pour les enfants des écoles les Eglantines (maternelles) et du CP du groupe Marcel PAGNOL :

Le matin: salle périscolaire de l'école Marcel PAGNOL

Le midi: salle restauration à l'école Marcel PAGNOL

Le soir : accueil dans la salle périscolaire de l'école Marcel PAGNOL

Pour les enfants de CE1 à CM2 de Marcel PAGNOL :

Le matin : salle périscolaire de l'école Marcel PAGNOL

Le midi : Salle Honecker

Le soir : accueil périscolaire dans la salle périscolaire de l'école Marcel PAGNOL

La restauration dans l'école Marcel PAGNOL a lieu dans la salle polyvalente elle est à disposition de l'équipe de 11h30 à 14h. Une salle de réception des repas en liaison chaude et froide et de préparation des plats est aménagée ainsi qu'une salle de plonge.

La restauration à la salle des fêtes Robert Honecker est à disposition de l'équipe de 11h30 à 14h. Elle dispose d'une cuisine aménagée pour la liaison chaude et froide et d'une salle de plonge ainsi qu'une salle de restauration.

III. LA PEDAGOGIE

- **LES INTENTIONS EDUCATIVES**

Organiser un accueil de qualité en optimisant les moyens en matériel, aménagement des locaux et formation du personnel d'animation.

Le projet éducatif de la ville de Mondelange se fixe autour de 4 axes :

Bien se nourrir- bien accueillir- bien éduquer- bien gérer.

Objectifs généraux :

Accueillir dans un lieu agréable fait d'échanges, d'écoute avec les enfants et les familles.

- Rendre service aux familles
- Eveiller les esprits, former des individus libres de leurs choix et responsables
- Renforcer la solidarité et le vivre ensemble
- Tendre vers l'autonomie
- Favoriser les échanges, s'ouvrir au monde.

Les objectifs et les moyens :

L'accueil périscolaire doit être un lieu accueillant où il est important de faire passer de bons moments aux enfants. C'est un endroit où on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer, se retrouver entre camarades, un lieu de socialisation, d'épanouissement.

Prendre en compte chaque enfant en respectant ses besoins et ses rythmes.

Pour y arriver, l'aménagement de l'espace, la séparation des enfants en petits groupes et la manière dont l'enfant va être accueilli sont importants.

Chaque enfant a des rythmes différents, des aptitudes et des besoins différents : c'est à l'équipe de s'adapter en organisant les lieux et des activités adaptées.

Le matin, les enfants n'arrivent pas tous à la même heure, l'animateur peut accueillir l'enfant de manière personnalisée.

L'aménagement de l'espace a alors toute son importance, la mise en place de « coins » d'activités et de repos favorise cet accueil individualisé.

Le temps du repas est tout aussi important, l'enfant sort de l'école ou un effort de concentration important lui a été demandé (apprentissage, respect des règles de vie en classe). Ce temps est organisé pour que l'enfant puisse prendre son repas dans une ambiance conviviale et partage une expérience de vie en collectivité.

Les besoins en matière d'activités prennent tout leur sens sur l'accueil du soir, les animateurs mettent en place des activités adaptées en fonction des âges, des aptitudes.

Les enfants ont aussi besoin de jouer seul ou en groupe, le jeu constitue la principale activité de l'enfant. (La découverte des autres enfants et adultes qui gravitent autour).

L'organisation des différents « coins » de jeux (repos, lecture, dînette, voiture, construction...) favorisent la vie en collectivité, l'imaginaire, la construction de soi, du langage mais aussi la liberté d'actions.

Moyen :

- Faire des groupes respectant les tranches d'âge on pourra mélanger les enfants pour des activités par choix pédagogiques.
- Faire des groupes de petites tailles
- Aménager l'espace
- Etre à l'écoute
- Instaurer le dialogue
- Etre vigilant sur les signes de fatigue
- Etre vigilant sur la manière d'accueillir
- Avoir du matériel et mobilier adapté
- Favoriser le jeu individuel ou collectif

FAVORISER L'AUTONOMIE, LA RESPONSABILISATION ET LA SOCIALISATION DE L'ENFANT :

L'accueil périscolaire est un lieu de socialisation, un espace où l'enfant est dans un groupe. C'est un endroit qui lui permet de devenir un citoyen actif. L'adulte par ses actions pédagogiques va aider l'enfant dans une collectivité avec des règles de fonctionnement, il va apprendre qu'il a des droits et des devoirs.

Cette socialisation va passer par la mise en place des règles établies ensemble.

LES REGLES DE VIE :

L'animateur mettra en place dès le début de l'année scolaire les règles de vie avec les enfants, celles-ci pourront évoluer tout au long de l'année.

Elles ont axées autour de consignes relatives au respect à la personne, de la sécurité physique et morale, de l'hygiène ainsi qu'au respect du matériel et des équipements.

Les animateurs ont le droit de sanctionner les enfants en cas de désobéissance ou d'irrespect.

Les sanctions ordinaires (isolement momentané du groupe-sous surveillance-privation d'activité) sont gérées par l'animateur sur le moment. L'animateur doit informer le directeur ou son adjoint des difficultés récurrentes rencontrées pour trouver ensemble une solution.

Si l'enfant a un comportement qui nuit au bon fonctionnement du centre, le directeur après avoir rencontrés les parents peut en concertation avec l'équipe, le responsable du service exclure temporairement ou définitivement un enfant.

Nous donnons le droit aux enfants de contester et modifier certaines règles après négociation entre enfants et adultes.

Les règles de vie appliquées respecteront la loi, la violence sous toutes ses formes sera bannie.

Moyens :

- Mettre en place des règles de vie ensemble, les afficher
- Faire savoir aux enfants qu'ils ont des droits et des devoirs.

L'AUTONOMIE :

L'accueil périscolaire est un lieu qui permet d'accompagner l'enfant vers l'autonomie.

L'autonomie se construit petit à petit, il n'y a pas d'âge précis.

La vie collective est une occasion de grandir dans une plus grande autonomie. Le rôle de l'équipe d'encadrement consiste à accompagner l'enfant en créant un cadre où il pourra petit à petit réussir à se débrouiller seul. Il faudra être présent, l'accompagner et non le laisser livré à lui-même.

Enfin, la ville est dotée de personnes qui peuvent nous aider dans le développement de projet autour de l'environnement quotidien des enfants, de rencontrer d'autres personnes, de travailler avec d'autres acteurs de la ville comme les associations.

Moyens :

- Attitude de l'adulte
- Mettre en place des forums de discussion
- Choisir son activité
- Construire des règles de vie ensemble
- Laisser faire seul
- Donner des responsabilités
- Former les animateurs à la démarche de projet
- Sortir de l'accueil (organiser des sorties, des rencontres)
- Echanger, communiquer en groupe
- Pratiquer des activités culturelles

IV. FONCTIONS DU PERSONNEL

Rôle du directeur : Il a comme fonction :

- Coordonner les différents sites
- l'élaboration, le respect et la transmission du projet pédagogique à l'ensemble de l'équipe.
- L'animation de l'équipe
- La gestion matérielle et administrative
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Il rend compte à ses supérieurs hiérarchiques
- L'élaboration des documents administratifs
- La tenue de la régie
- L'accueil des familles
- La gestion des effectifs
- Le suivi des dossiers CAF, Comité de Pilotage, arrêt des comptes
- Les relations avec la D.D.C.S et P.M.I
- L'organisation de l'accueil périscolaire
- Le planning du personnel
- Est garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- La veille règlementaire

Rôle de l'adjointe de direction :

- Elle travaille en partenariat avec le directeur
- Elle le seconde dans ses actions
- Elle coordonne l'équipe d'animation et veille au respect du projet pédagogique
- Elle a un rôle formateur envers les animateurs
- Elle est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction
- Elle seconde le directeur et le remplace en cas d'absence
- Elle est garante de la sécurité physique et affective de chaque enfant
- Elle encadre et accueille
- Elle est force de propositions

Rôle de l'animateur :

- Il encadre et accueille les enfants
- Il est garant du respect des lieux (matériel) ainsi que de l'application des règles de vie
- Il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activité définis en équipe
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- Adapter les activités à l'âge des enfants
- Il participe aux réunions (réunion prérentrée, réunion trimestrielle)
- Il propose de nouvelles activités

- Il est garant de la sécurité physique et affective de chaque enfant

Rôle du personnel en entretien et restauration :

- Préparer la salle, mise en place des tables
- Réception des repas
- Respecter le protocole HACCP
- Servir le repas dans des plats à tables
- Débarrasser les chariots de vaisselles sales
- Faire la vaisselle
- Procéder au nettoyage de la cuisine ainsi que des salles de restauration à la fin du service

Organisation du travail de l'équipe :

L'équipe d'animateurs (hors ATSEM) se réunit une fois par semaine le lundi matin afin :

- d'analyser son travail de référence au projet pédagogique. Elle peut y apporter des changements afin de mieux répondre aux objectifs
- de mettre en place des projets
- d'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins
- d'échanger sur l'organisation du travail

Temps de préparation des activités :

- Le matin et le soir
- 2 journées de préparation à l'espace enfance NAU les 29 et 30 août 2018

Pour préparer ses activités, l'animateur dispose :

- abonnement au CCN, au journal de l'animateur
- bureau au périscolaire
- ordinateur dans la salle informatique
- livres d'activités

Moyens :

Appareil photo, vidéo projecteur, sono, jeux en bois, livres d'activités, matériel pédagogique, document spécifiques.

Les manifestations :

Pour le salon de la peinture, le marché de Noël, la fête de clôture il est important que l'équipe puisse anticiper ces moments. En effet, anticiper c'est prévoir les moyens, le contenu de la manifestation et le temps de préparation nécessaire.

Tout comme l'anticipation est importante, la sensibilisation à une activité l'est tout autant.

Comment est annoncée l'activité, comment est accueilli le public : faire preuve d'imagination et de créativité.

V. LE FONCTIONNEMENT

Journée Type

Maternels et CP

7h30-8h20 : accueil des enfants

8h20 : départ des enfants pour l'école

12h : prise en charge des enfants

12h-12h10 : passage aux toilettes et lavage de mains

12h10-12h45 : repas dans la salle polyvalente de l'école Marcel Pagnol

12h45-13h35 : animations

13h35 : départ des enfants pour l'école

16h15 à 16h45 : prise en charge des enfants inscrits pour l'accueil périscolaire, passage aux toilettes et lavage de mains, goûter

16h45 à 18h30 : activités + départs échelonnés

Journée type

CE1 au CM2

7h30 à 8h20 : accueil des enfants

8h20 : départ des enfants pour l'école

12h : prise en charge des enfants

12h10 à 12h25 : trajet à pied jusqu'à la salle de restauration Robert Honecker de Mondelange

12h25 à 12h30 : passage aux toilettes et lavage de mains

12h30 à 13h15 : repas puis animations

13h15 à 13h30 : trajet à pied jusqu'à l'école Marcel Pagnol pour la reprise des cours

16h15 à 16h45 : prise en charge des enfants inscrits pour l'accueil périscolaire, passage aux toilettes et lavage de mains, goûter

16h45 à 18h30 : activités + départs échelonnés

Le matin :

Les enfants sont accueillis le matin de 7h30 à 8h30 au périscolaire Marcel PAGNOL à Mondelange. Les enfants sont déposés par leurs parents. L'accueil est aménagé en différents espaces pour que les enfants puissent jouer seul ou en groupe. Il y a un coin repos avec petits canapés et livres pour les enfants qui ont encore besoin de calme et enfin un coin expression où l'enfant peut dessiner en toute autonomie.

Après un passage aux toilettes, les animateurs accompagnent les enfants dans leurs écoles respectives et les confient à l'autorité de leurs professeurs.

- La pause méridienne :

Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes par le service périscolaire, ils sont conduits sur leurs lieux de restauration :

-les enfants de maternelle les Eglantines et les enfants du CP Marcel PAGNOL sont pris en charge par la directrice adjointe et leurs animateurs et déjeuneront dans l'enceinte du groupe scolaire (salle polyvalente)

-les enfants scolarisés du CE1 au CM2 à Marcel PAGNOL seront pris en charge par la directrice adjointe et leurs animateurs équipés de gilets de sécurité et effectueront le trajet à pied jusqu'à la salle Honecker à Mondelage en respectant le code de la route afin d'y prendre leur repas.

Les animateurs veilleront à ce que les enfants passent aux toilettes et encourageront le lavage des mains avant de se mettre à table.

Pour mettre en avant le respect des règles de savoir-vivre et de partage, nous avons fait le choix de servir en plats.

Les animateurs apprendront aux enfants à se servir de leurs couverts, à découper leur viande seul, ils aideront les plus petits ou ceux en difficultés et ne laisseront pas les enfants se décourager. Ils apprendront aussi aux enfants à s'occuper des autres, à partager, à respecter leur camarade de table. Il faut responsabiliser les enfants, les faire participer à tour de rôle au réapprovisionnement en pain et en eau (par exemple).

Le temps du repas doit réunir les enfants et les adultes dans un climat convivial, les animateurs et les enfants prennent le temps d'échanger. C'est aussi un temps où les enfants apprennent ou continuent leurs apprentissages sur l'autonomie (se servir ou servir ses camarades, débarrasser les tables).

Les animateurs inciteront les enfants à goûter les plats en évitant l'écœurement.

A la fin du repas les animateurs veilleront à un nouveau passage aux toilettes pour un lavage des mains et de la bouche.

La durée du repas doit être entre 30 et 45 minutes. Les animateurs veilleront à ne pas faire traîner inutilement les enfants en salle de restauration.

L'après repas est un temps d'animation. L'enfant a le choix de ne rien faire, de se reposer, de jouer en autonomie ou de participer aux activités proposées par les animateurs. Les animateurs mettront en place des petits jeux ou des activités à l'intérieur ou l'extérieur si le temps le permet.

Des repas à thème sont proposés selon les périodes de l'année (Noël, Nouvel An Chinois, la semaine du goût, pique-nique...) l'ensemble de l'équipe et les élus sont invités pour partager ces moments festifs.

A 13h35, les enfants de maternelle seront accompagnés dans leur classe et les enfants des classes élémentaires dans la cour de l'école Marcel PAGNOL pour être pris en charge par les enseignants.

.L'accueil du soir :

- **L'accueil périscolaire de 16h15 à 18h30** : les enfants inscrits seront pris en charge par leurs animateurs . Un goûter varié leur est servi après un passage aux toilettes et un lavage des mains.

Le goûter :

Temps de pause de l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial. Il permet le lien entre la fin du temps scolaire et le début du temps de loisir des enfants.

Le goûter peut être aussi un moment festif (goûter à thèmes, anniversaire préparé par les enfants de l'atelier cuisine).

Les activités :

Plusieurs types d'activités sont proposés.

Les activités en autonomie : il s'agit de temps lors duquel les enfants peuvent choisir ce qu'ils veulent faire, dans la limite des matériels (jeux, jeux de société, matériel pour dessiner, pour bricoler...) et des espaces mis à leur disposition. Le rôle de l'animateur consiste à exercer une surveillance globale du groupe. Il peut en parallèle jouer avec un ou plusieurs enfants.

Les activités volontaires encadrées : il s'agit de temps lors duquel l'animateur propose aux enfants une activité qu'ils ne sont pas obligés de réaliser. L'animateur conduit l'activité et la surveillance des participants, les autres sont placés sous la surveillance d'un autre animateur.

Les activités encadrées : il s'agit du temps lors duquel l'animateur propose aux enfants une activité à laquelle ils sont pas obligés de participer. L'animateur assure alors la conduite de l'activité et la surveillance de son groupe.

Le temps calme : il s'agit d'un temps lors duquel l'animateur propose aux enfants un temps de repos ou une activité qui incite au calme. Ce temps peut être imposé à certain enfant ou au groupe. Les participants occupent un espace approprié, à l'écart des autres.

Les domaines d'activités :

- le jeu, sous toutes ses formes (collectifs, physiques, de société, ludiques et de construction)
- les activités d'expression manuelles, artistiques, plastique
- les activités physiques, il s'agit de jeux de balles, de coopération ou de raquettes, encadrées par un animateur
- la lecture, la cuisine
- sensibilisation à la nature et au respect de l'environnement
- du théâtre
- ...

Les devoirs scolaires :

L'équipe d'animation n'a pas pour mission d'assurer les devoirs scolaires de l'enfant.

VI. LA COMMUNICATION

La réunion forum enfants/animateurs :

Il réunit les enfants et les animateurs. L'animateur régule le temps de parole des enfants pour que tous puissent s'exprimer. C'est un temps d'échange, de parole, d'écoute, de prise de décisions, c'est un moment au cours duquel peuvent émerger des projets, des activités ou exprimer leurs envies. Le forum ne dépassera pas 15 minutes.

Associer les familles :

Nous rencontrons les familles quand ils nous confient les enfants le matin ou quand ils viennent les chercher à l'accueil périscolaire du soir. Aussi pour les familles qui souhaiteraient rencontrer le directeur, il est disponible en mairie de le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 11h45 et de 14h00 à 16h00.

Ce sont des moments au cours desquels les animateurs et l'équipe de direction ont l'opportunité d'échanger sur la vie de l'accueil, les activités, mais aussi comment l'enfant évolue à l'intérieur de l'accueil.

L'accueil réservé aux familles est très important, il faut instaurer une relation de confiance, nous devons les accueillir avec le sourire, dans des locaux propres, bien aménagés et sécurisés. Ainsi la famille peut partir l'esprit tranquille.

Il faut également faciliter la séparation des plus jeunes (pleurs). L'animateur doit accueillir l'enfant de manière à ce qu'il soit rassuré, écouté.

Les animateurs doivent signaler à la directrice tout problème avec les enfants ou les parents. Ils accueilleront les parents lors des différentes manifestations (Téléthon, Noël, spectacle).

Nous communiquerons également par voie de presse, affichage et aussi le site facebook du périscolaire accessible uniquement aux parents ayant inscrit leur enfant.

VII. EVALUATION

Evaluation du projet :

La réunion de début de semaine permet d'organiser les moments d'accueil, de faire des constats et de pouvoir mettre d'autres outils en place pour atteindre nos objectifs.

Nos critères d'évaluation :

Un objectif clairement énoncé est facilement évaluable. Les critères d'évaluations doivent être observables et quantifiables : pour chaque objectif, posons-nous la question

« Qu'est ce qui nous permet de voir que l'objectif est atteint ? »

« Qu'est ce qui nous permet de dire si les objectifs ont été atteints ou non ? »

L'évaluation vise à apprécier :

La pertinence de l'action : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?

L'efficacité de l'action : les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?

L'efficience : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?

L'utilité : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? Sur leur comportement ?...

La cohérence : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?

- Quel est le taux de fréquentation ? A-t-il augmenté ou diminué ?
- Les animateurs ont-ils une réflexion pédagogique ?

- Les enfants se sont-ils approprié l'espace ?
- Les outils mis en place par l'équipe sont-ils utiles ? (forum)

Une évaluation qualitative sera effectuée à la fin de chaque trimestre. Elle aura comme indicateurs :

- La capacité des enfants à exprimer leurs idées, à faire des choix,
- La capacité des enfants à maîtriser les activités, à être autonomes,
- Position de l'équipe d'animation (amélioration du projet)
- Suivi financier : vérification et adaptation en fonction du budget prévisionnel

Cette évaluation permettra de vérifier si les objectifs ont été atteints ou de réaliser des objectifs intermédiaires. L'opinion de chacun sera prise en compte.

Nos outils d'évaluation :

- Liste des présences à la semaine
- Echanges journalier avec l'équipe
- Demander aux animateurs si les enfants s'investissent dans les projets
- Les enfants se rassemblent-ils en forum
- Observation du comportement des enfants, de l'ambiance général....

Evaluation des animateurs

Plusieurs réunions sont prévues durant l'année pour permettre à l'animateur de se situer dans son rôle, sa place au sein de l'équipe et des enfants, ses questionnements, ses difficultés.

Une grille d'évaluation pour une auto évaluation permet à l'animateur d'évoluer.

VIII.LES PARTENAIRES :

API :

Le directeur et le chef cuisinier se rencontrent, échangent et adaptent selon les demandes faites par l'équipe et les enfants dans la mesure du possible.

Ce traiteur s'occupe des repas de midi. Nous travaillons avec un système de livraison alimentaire thermo portée en liaison chaude et froide.

Les menus sont affichés sur chaque d'accueil ainsi que sur le site internet de la ville de Mondelange pour les parents par cycles de cinq semaines.

CAF :

Le directeur après vérification et en collaboration avec l'élue, assure le suivi des différents dossiers, répond aux diverses démarches et respecte les procédures.

COMITE DE PILOTAGE :

La CAF est associée ainsi que les représentants de parents d'élève, la PMI, et les directeurs des groupes scolaires Pagnol et Berger.

IX.CONCLUSION

Ce projet pédagogique n'est pas un document figé, des modifications, après concertations, pourront être apportées si le besoin s'en fait sentir. Mais il est certain que l'équipe veillera à respecter au mieux les objectifs fixés au départ.

